

aro

Association
région Oron

Jorat · Haute-Broye



Procès-verbal de la séance du Conseil Intercommunal de l'ARO tenue le jeudi 24 novembre 2005 à la cafétéria du centre sportif à Oron-la-Ville

**M. Bardet, Président, ouvre la séance à 20h15, salue la présence de
Madame la Préfète et de la presse et souhaite une cordiale bienvenue aux
13 délégués présents.**

Excusé : délégué de la commune de Peney-le-Jorat
**Absents : délégués des Communes de Bussigny-s/Oron et Les
Tavernes**

L'ordre du jour proposé sera suivi sans modification :

1. Ouverture - Assermentation
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 septembre 2005
3. Programme pluriannuel 2006-2007
4. Communications du comité de direction
5. Divers et propositions individuelles.
6. Prochaine séance.

1. Ouverture - Assermentation

Le Président procède à l'assermentation de deux membres suppléants, soit :

- Madame Patricia Zeller, Maraçon
- Monsieur Albert Maillard, Chesalles-s/Oron

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 septembre 2005

Aucune remarque, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Programme pluriannuel 2006-2007

La parole est donnée au président du comité de direction qui a préparé une présentation Powerpoint rappelant la beauté du district, ainsi que ses principaux atouts à ne pas oublier.

Point 1. Charte régionale

Plusieurs points sont relevés, ce projet serait plus intéressant à entreprendre après le nouveau découpage territorial, il y aura un certain nombre de modifications, créer plus facilement des synergies avec les régions voisines. Cependant le président du Comité de direction répond que le découpage est une chose, mais que la notion de région n'est pas liée au district, mais régional.

Après discussion, ce projet n'est pas mis de côté, mais il faut laisser un peu de temps pour cette charte, le Comité de direction devra revenir avec ce projet en 2007.

A l'unanimité, ce point est mis en priorité en 2007

Point 2. Accueil des nouveaux habitants et entreprises

Après discussion et comme l'Office du tourisme ne touche pas nécessairement tous les nouveaux habitants, il est convenu de créer un dépliant à remettre aux communes qui le distribueront lors de l'inscription des nouveaux habitants. Ce document devra se présenter comme un document d'appel.

Sans vote, à poursuivre.

Point 3. Site internet www.region-oron.ch

Le secrétaire R. Dapples propose de diffuser davantage le nouveau sigle, possible de le télécharger directement sur le site de l'ARO. Si vous avez des propositions elles sont toujours les bienvenues. Si les communes ont un site internet, demander à l'ARO d'établir un lien depuis le site ci-dessus.

Pour une prochaine édition de l'autocollant, prévoir d'y faire figurer le nom du site www.region-oron.ch.

Sans vote, à poursuivre.

Point 4. Image et signalétique de la Région Oron

Image de la région à développer, des idées sont à venir, un groupe de travail a été formé, mais reste ouvert à toute nouvelle personne intéressée.

Malgré la discussion, le président du CI, Ph. Bardet ne sent pas où nous voulons aller, sur quoi faire porter le vote !

J.-C. Serex reprend la réflexion, la région existe, malgré les questions ouvertes liées au redécoupage territorial, le but est de développer le sentiment d'appartenance à la Région Oron.

Ph. Bardet conclut : groupe de travail oui, mais avec plus de précision sur le mandat réel.

Sans vote, à mettre en place en 2006-2007.

Point 5. Prêts LDER

Développement économique de la région, l'ARO continuera à gérer l'enveloppe LDER avec le nouveau règlement d'application.

Le Comité de direction propose que les communes non-membres de l'ARO participent aux frais de dossier. Proposition logique.

Accepté à l'unanimité.

Point 6. Relancer un projet d'intérêt régional

Après discussion, il est convenu que ce point sera inclus dans le point No 1 (charte).

Accepté à l'unanimité.

Point 7. Mise en réseau des partenaires touristiques

Avec la mise en réseau, on veut renforcer la notion d'appartenance. Cela conduit à une réflexion d'ordre financier, les membres du réseau devront s'acquitter d'une cotisation.

Développement de la notion de qualité : label Q, paraîtra dans les catalogues Tourisme.

En cours, à poursuivre, à l'unanimité.

Point 8. Développer la parahôtellerie

En cours, à poursuivre.

Point 9. Relookage Bike-Broye – balisage

En cours à terminer.

Point 10. World Music Festival à Oron-le-Châtel

A l'unanimité, poursuivre en 2006.

Point 11. Fonds culturel de l'ARO pour les 4 institutions

Est-il nécessaire de remettre ce projet en discussion. La réflexion n'a pas pu avoir lieu, les institutions reconnues ne sont pas remises en question. Attendre une marque de la volonté des communes. D'accord de relancer le fonds

Accepté avec 11 oui et 2 abstentions.

Point 12. 7^{ème} Comptoir Régional (bisannuel)

Accepté à l'unanimité.

Point 13. Collaboration inter-entreprises

Accepté à l'unanimité.

Point 14. Fisaro

Donner de nouvelles informations aux communes afin de mieux faire connaître le fonctionnement de ce fonds. Ajouter une information dans la lettre de bienvenue aux entreprises dans la région (CERO). Faire article dans le journal Le Courrier.

Accepté à l'unanimité, de suite.

Point 15. Catalogue des artistes et artisans Région Oron

Ce catalogue très utile est à réaliser et mettre à disposition des communes et autres partenaires.

Accepté à l'unanimité au plus vite.

Point 16. Pôle économique de Palézieux

L'ARO partenaire du développement de ce projet.

Accepté à l'unanimité, de suite.

Point 17. Structure de coordination LAJE (Loi sur l'accueil de jour des enfants)

Maintenir une ligne claire au niveau de l'aide à la petite enfance, en fonction de l'évolution des dispositions légales cantonales.

Accepté à l'unanimité.

Point 18. Fonds ARO d'aide à l'accueil de la petite enfance

Etre attentif à la nouvelle loi, mais continuer à soutenir la petite enfance avec le fonds.

Accepté à l'unanimité, poursuivre.

Point 19. Encadrement de la jeunesse

Après discussion, les communes pensent qu'il n'y a pas urgence, mais à la question posée par le président : « Est-ce que la problématique de l'encadrement de la jeunesse préoccupe l'ARO, ? »

6 oui, 3 non et 3 abstentions

Le projet sera réactivé dans 2 ans, faire une réflexion, suivre l'évolution, faire un état des lieux.

Point 20. Sécurité au travail dans les communes

A l'unanimité, projet à poursuivre

Point 21. Gestion des déchets

A l'unanimité, travail à poursuivre

Point 22. Projet de transport d'intérêt régional

Demande est faite à l'ARO d'intervenir pour la desserte transport public Essertes-Montpreveyres...

A l'unanimité, poursuivre.

4. Communications du Comité de direction

Le président rappelle qu'il est intéressant de consulter notre site www.region-oron.ch, demande que les communes qui ont un site demandent à établir un lien avec l'ARO.

Il mentionne l'utilité du logo, il est possible de le télécharger depuis notre site.

M. Serex souligne également la création du groupe de travail, demande que chaque personne intéressée vienne rejoindre le groupe en constitution.

Information également sur le choix du transporteur des ordures ménagères pour 2006-2007, soit Corboz-Dewarrat-Liardon, suite à l'appel d'offres fait.

5. Divers et propositions individuelles

La Commune des Cullayes informe qu'elle avait demandé des offres aux différents

transporteurs et que les tarifs obtenus ne vont pas dans le sens du choix de la commission des déchets. M. Dapples s'en entretiendra avec M. Corboz.

6. Prochaine séance

Le Président ne souhaite pas fixer de séance actuellement, mais le fera en fonction du besoin.

La parole n'étant plus demandée, le Président remercie le comité de direction et clôt la dernière séance de l'année à 23 h 00. Le comité de direction invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Le président :

La secrétaire :

Philippe Bardet

Danielle Hilty-Maret

Oron-la-Ville, le 6 décembre 2005 / dam